



CTB



Royaume du Maroc
Ministère de l'Energie, des Mines,
de l'Eau et de l'Environnement.
Département de l'Eau

RAPPORT DES RESULTATS 2012

PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DE MISE A NIVEAU ENVIRONNEMENTALE DES ECOLES RURALES



ACRONYMES	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES)	5
1.1 FICHE PROJET.....	5
1.2 PERFORMANCES DU PROJET.....	6
1.3 EXECUTION BUDGETAIRE.....	6
1.4 RESUME.....	6
2 ANALYSE DE L'INTERVENTION	8
2.1 CONTEXTE.....	8
2.1.1 <i>Contexte général</i>	8
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	8
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	9
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	10
2.2 OUTCOME.....	10
2.2.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	10
2.2.2 <i>Gestion des risques</i>	12
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	14
2.2.4 <i>Critères de qualité</i>	14
2.3 OUTPUT 1.....	17
2.3.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	17
2.3.2 <i>Exécution budgétaire</i>	18
2.3.3 <i>Critères de qualité</i>	18
2.4 OUTPUT 2.....	19
2.4.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	19
2.4.2 <i>Exécution budgétaire</i>	20
2.4.3 <i>Critères de qualité</i>	20
2.5 OUTPUT 3.....	21
2.5.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	21
2.5.2 <i>Exécution budgétaire</i>	22
2.5.3 <i>Critères de qualité</i>	22
3 THEMES TRANSVERSAUX	23
3.1 GENRE.....	23
3.2 ENVIRONNEMENT.....	25
3.3 AUTRE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	28
4.1 PLAN D'ACTION.....	28
4.2 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	28
5 ANNEXES	29
5.1 CADRE LOGIQUE D'ORIGINE.....	29
5.2 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR.....	29
5.3 APERÇU DES MORE RESULTS.....	29
5.4 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) ».....	29

5.5	RESSOURCES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.6	DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI.....	30

Acronymes

CTB	Agence belge de développement
COFIL	Comité de Pilotage
M&E	Monitoring et évaluation
APMNEER	Appui au Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales
PMNEER	Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales
CTT	Conseiller Technique Thématique
SEEE	Secrétariat d'Etat de l'Eau et de l'Environnement
MEMEE	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
ONG	Organisme Non Gouvernemental
MEN	Ministère de l'Education National
DAEPR	Division de l'Approvisionnement en Eau Potable Rurale
PO	Chargé de programme
LAF	Responsable administration et finance à la représentation

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche projet

Nom du projet	Appui au Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales « APMNEER »
Code du projet	MOR 1004011
Emplacement	Régions de Souss-Massa-Draâ, de l'Oriental et du Nord.
Budget	Contribution Marocaine: 18 804 000 MAD Contribution belge: 5.000.000 EUR
Modalité d'exécution	Régie: 1 360 400 EUR Cogestion: 3 639 600 EUR
Institution partenaire	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Département de l'Eau
Date de la Convention de mise en œuvre	13 / 01 / 2011
Durée (mois)	72 mois + 12 mois de démarrage
Groupes cibles	<u>Direct:</u> Elèves et corps enseignant des écoles rurales relevant des zones d'intervention du projet. <u>Indirect:</u> Structures -déconcentrées et décentralisées de l'Etat Société civile Familles des filles et garçons du milieu rural dans les zones d'intervention du Programme National.
Impact¹	Contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des filles et garçons du milieu rural dans les régions du Souss-Massa-Draâ, de l'Oriental et du Nord.
Outcome	Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires au niveau des écoles.
Outputs	Output 1. Le cadre institutionnel, la méthodologie et les outils de mise en œuvre du programme national PMNEER sont opérationnels Output 2. La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des thèmes transversaux sont assurées grâce à l'implication des différents acteurs Output 3. Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable.

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

1.2 Performances du projet

	Effizienz	Efficacité	Durabilité
Outcome	C	C	B
Output 1	C	C	C
Output 2	B	B	C
Output 3	B	C	C

1.3 Exécution budgétaire

Budget Total (Euro)		Dépenses année 2012	Solde	Taux total de décaissement
Budget total du projet	6 709 454,54	270 053,48	6 439 401,06	4%
Don belge	5 000 000,00	270 053	4 701 992	6%
Régie	1 457 900,00	270 053	1 159 892	20%
Cogestion	3 542 100,00	00	3 542 100	0%
Contribution marocaine	1 709 454,54	0	1 709 455	0%

Le projet n'a pas réalisé de décaissement en cogestion par faute du retard de la signature de la loi des finances (juin 2012).

NB: le projet ne dispose pas des moyens de vérification de la contribution marocaine. Le comité de pilotage pourra mettre en place un système de suivi de la contribution marocaine

1.4 Résumé

<p>Exécution du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'année 2012 est la première année de démarrage effectif du projet. Les activités du projet se sont concentrées géographiquement sur les deux provinces de Zagora et de Tinghir conformément au DTF. - L'état des lieux du PMNEER est la première étape de la stratégie adoptée dans la mise en œuvre de projet APMNNER en vue d'identifier ces forces et ces faiblesses pour en tirer des leçons.
<p>Ancrage du projet dans le comité national instance de gouvernance instituée par la convention entre le MEMEE et le MEN (PMNEER). Le projet était à l'initiative de la relance de la dynamique de cette instance concrétisée par la tenue d'une réunion en date du 11/5/2012.</p>
<p>Structures d'exécution et de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Comité de Pilotage s'est réuni une seule fois courant 2012 (3ème COPIL, le 05/07/2012). - les comités de suivi provinciaux et les comités techniques se sont réunis au moins deux fois par province/an
<p>Appui technique de la CTB</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des deux CTT Genre et Environnement depuis juin 2012. - Départ de 4 membres de l'équipe de terrain (deux animateurs et deux techniciens) a réduit l'équipe à 8 personnes. Influence sur la cadence d'exécution du projet. Les démarches pour leur remplacement sont entamées

Fonctionnaire exécution nationale ²	Fonctionnaire exécution CTB ³

² Nom et signature

³ Nom et signature

2 Analyse de l'intervention⁴

2.1 Contexte

2.1.1 Contexte général

Le projet APMNEER vient de démarrer courant cette année dans les deux provinces de Zagora et de Tinghir.

S'agissant d'une phase pilote, le projet a réalisé une analyse SWOT du programme national PMNEER. Cette analyse a été réalisée dans le but d'identifier et d'analyser les forces et les faiblesses de l'approche afin de capitaliser et de tirer leçons. L'accent a été mis sur l'analyse et la prise de contact auprès des parties prenantes et acteurs clés cibles.

Toutefois, le projet a initié et à renforcer les échanges et la coordination avec différents programmes nationaux, ONG et interventions similaires dans les deux provinces d'intervention.

L'accent a été mis également sur les faiblesses et contraintes constatées à différents niveaux et à chaque étape du processus de mise en œuvre programme PMNEER. Ceci se traduit parfois dans la faible communication, coordination et suivi.

En parallèle un travail de fond a été fourni par les équipes de projet afin de mettre en place et actualiser une base de données des écoles rurales des deux provinces pilotes : les paramètres adoptés ont facilité une sélection objective des écoles éligibles pour l'intervention.

En outre, le recrutement des CTT genre et environnement a été assuré conformément au DTF.

2.1.2 Contexte institutionnel

Suite à la désignation du nouveau gouvernement marocain, une réorganisation a surgi au niveau des services centraux du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE). Le Département de l'Eau a été désigné comme maître d'ouvrage du Projet APMNEE en succession au Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement (SEEE), sous la tutelle du MEMEE (Arrêté n° 2558-07 du 30 novembre 2007 - BO n° 5584 du 6 décembre 2007).

Au niveau provincial, le suivi de la mise en œuvre technique du projet est assuré par les Services de l'Eau, en tant qu'entité administrative relevant du Département de l'Eau.

La gestion éloignée par le Responsable national du projet (basée au département de l'Eau à rabat) appuyé par une Coresponsable CTB (basée à Ouarzazate) ne crée pas les conditions favorables pour une cogestion efficace. La nomination de la chef de service Eau à Ouarzazate (nouvelle recrue), comme chargée du suivi technique a contribué à l'atténuation de ces difficultés.

⁴ Dans le présent document : L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

La délégation de certaines attributions du responsable national à la chef de service de l'Eau à Ouarzazate permettra d'accélérer et de renforcer le processus de prise de décision.

A cette difficulté s'ajoute l'absence de personnel technique basé dans les deux provinces pilotes d'intervention (face à ce déficit, le seul technicien relevant du service de l'eau à Ouarzazate assure le suivi de ces deux provinces). Ajoutant à ce manque de personnel, la faiblesse des moyens logistiques et techniques.

	Forces	Faiblesses
APPROPRIE	<ul style="list-style-type: none"> - Implication et adhésion des partenaires et acteurs locaux dans la stratégie et le processus de l'intervention ; - Mise en place d'un système de communication adéquat via des réunions multiples avec les parties prenantes ainsi que les acteurs clés de projet à l'échelle locale ; - Contribution active à la dynamique des structures de gestion et de suivi tel que les comités de suivi provinciaux et techniques ; - Collaboration et coordination prometteuse démontrées par les différents partenaires et acteurs concernés et impliqués dans le secteur ; - Prise de conscience par l'ensemble de la problématique environnementale et également de l'éducation à l'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible coordination, concertation et de communication à différents niveaux. - Faible implication et participation des acteurs locaux dans tous le processus de l'intervention. - Suivi insuffisant se répercute sur la qualité de services et des travaux.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Quant aux modalités d'exécution, il s'agit d'une gestion en cogestion à hauteur de 72,80% du don (5 000 000 Euros).

Cependant, la cogestion est traité comme budget général de l'état partenaire même s'il s'agit d'un don, de ce fait il a été obligatoirement à chaque début d'année N+1 de faire une demande du report pour une nouvelle délégation des crédits. Par ailleurs cette requête demande du temps et incontrôlable pour avoir de budget disponible à temps et le projet ne peut pas contrôler ces procédures.

Ajoutant à cela, l'absence d'une morasse budgétaire qui intègre la contribution belge cogérée dans le budget du Département de l'Eau conformément au DTF « 5.7 Gestion Budgétaire », cette situation a engendré un retard dans le processus de mise en œuvre de projet.

Cette modalité d'exécution est considérée peu appropriée.

2.1.4 Contexte HARMO

Le projet APMNEER s'aligne parfaitement avec la stratégie nationale en matière de développement durable. Il est en parfaite harmonisation avec un programme national marocain (PMNEER). Ce programme est une initiative gouvernementale depuis 2008, et a fait l'objet d'une convention cadre conclue entre le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement (SEEE) et le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche Scientifique (MEN).

Le projet APMNER est construit comme un appui au PMNEER. Toutefois les expériences et résultats obtenus devraient servir à l'atteinte des objectifs du Programme National.

Par ailleurs, la philosophie du projet est en cohérence avec un ensemble de programmes de développement s'inscrivant dans des stratégies et des politiques de mise à niveau des écoles du Ministère de l'Education National, Ministère de l'intérieur via l'INDH et des collectivités locales, ainsi que des associations de développement locales.

Un effort a été déployé par le projet pour identifier les programmes et ONG œuvrant dans le même secteur afin d'optimiser les différentes interventions et de tisser des liens de synergie de coordination et de collaboration.

2.2 Outcome

2.2.1 Analyse des progrès réalisés

Outcome: Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires au niveau des écoles							
Indicateurs⁵	Valeur de la Baseline⁶	Progrès année 2011	Progrès année 2012	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires⁷	
Pourcentage d'écoles ciblées équipées dont les sanitaires adaptés sont utilisés et bien entretenus	Ligne de base en cours	NA	NA	60 écoles	300 écoles	60 écoles ciblées dans les deux provinces pilotes	
Pourcentage d'élèves et enseignants appliquant les normes des bases d'hygiène et d'environnement				NA			
Croissance du nombre d'inscription scolaire dans les communes partenaires au projet, y compris le nombre de filles				NA			Alimentation et actualisation d'une base de données.
Taux d'abandon scolaire des filles et garçons au primaire en baisse				NA			
Taux de maladies hydriques infantiles dans les communes partenaires au projet en baisse				NA			
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'outcome							
<i>Lien entre les outputs et l'outcome : (Comment) les outputs contribuent-ils (toujours) à l'atteinte de l'outcome ?</i>	<p>Le projet a initié des mécanismes participatifs au cours de son intervention dans l'optique d'instaurer un système dynamisant et encourageant les différents partenaires et acteurs concernés par le projet.</p> <p>Disponibilité d'une base de données par province comme outil facilitant et permettant la sélection des écoles répondant aux critères d'éligibilité et de</p>						

⁵ Reprendre les indicateurs tels qu'ils figurent dans le cadre logique.

⁶ La valeur de l'indicateur au temps 0. Se réfère à la valeur des indicateurs au début de l'intervention.

⁷ Commentaires sur les progrès réalisés, à savoir une appréciation de la valeur de l'indicateur atteinte à la fin de l'année N par rapport aux valeurs « *Baseline* » (temps 0) et/ou à la valeur de l'année précédente, et par rapport à la valeur intermédiaire attendue pour l'année N. Il convient de limiter au maximum les commentaires.

	<p>priorisation validé par les comités de suivi provinciaux. 30 unités scolaires rurales éligibles par province ont été identifiées et validées par une commission représentant les principaux partenaires. Identification et implication des acteurs clés de l'intervention.</p>
<p><i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome (sur la base d'indicateurs) :</i></p>	<p>Identification et sélection des écoles répondant aux critères d'éligibilités principalement l'absence de blocs sanitaires.</p>
<p><i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i></p>	<p>Difficulté d'installation des équipes terrain sur les deux provinces pilote Tinghir et Zagora, Difficultés de coordination et collaboration entre partenaires et intervenants.</p>
<p><i>Résultats inattendus :</i></p>	<p>Etablissement et actualisation d'une base de données illustrant les différents paramètres comme outil facilitant la sélection et mesurant l'estimation de quelques indicateurs. Identification et rapprochement des acteurs clés de projet : les AMPTE, le corps enseignant, les communes rurales, les associations de développement etc..</p>

2.2.2 Gestion des risques

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Difficulté d'appropriation de la stratégie d'intervention	Q2 2012	C	Moyenne	Moyen		Assurer un accompagnement et une coordination de proximité via des réunions périodiques	CTB Partenaire	Q2 2013		En cours
						Manuel de procédure pour définir les attributions et responsabilités des différentes parties	DP	Q3 2013		
Insuffisance de l'engagement des parties prenantes notamment du responsable national dans la mise en œuvre du projet	Q1 2012	D	Elevé	Moyen		Redéfinir les axes de responsabilités et d'engagement du responsable national vis-à-vis de la gestion du projet termes de référence du RN	CTB	Q1 2013		En cours
						Mise en place de mécanisme de coordination et de suivi à distance par le responsable national	Partenaire	Q1 2013		En cours
Décalage la planification du projet et celle du budget général du maître d'ouvrage	Q1 2012	C	Moyenne	Elevé		Impliquer le DP dans l'élaboration de la morasse budgétaire	Projet	Q2 2013		
						Coordination étroite entre les responsables financiers du maître d'ouvrage et la DP	Projet	Q2 2013		En cours
Difficultés de communication et de coordination continue	Q3 2012	C	Moyenne	Moyen		Mobiliser et impliquer d'avantage les partenaires et acteurs	Projet	Q2 2013		
						Renforcer les habilités des	Projet	Q2 2013		

					partenaires et acteurs à nouer des liens de synergie et d'adhérer au processus de l'intervention				
					Fluidifier le circuit de l'information avec des moyens plus adaptés	CTB Partenaire	Q1 2013		En cours

2.2.3 Impact potentiel

La logique d'intervention du projet est toujours valable et réponds à une politique et stratégie national à la mise à niveau des écoles rurales. Egalement le projet vient comme appui à un programme national initié par le MEN et le MEMEE, Département de l'Eau dans l'optique d'appuyer dans l'atteinte de ces objectifs relatif à, la promotion des principes du développement durable au niveau des écoles rurales et l'amélioration de l'environnement.

2.2.4 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.	
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>	
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel du projet ?	
<input type="checkbox"/>	A Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
<input checked="" type="checkbox"/>	B S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
<input type="checkbox"/>	C Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.
<input type="checkbox"/>	D Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?	
<input type="checkbox"/>	A Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).
<input checked="" type="checkbox"/>	B Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
<input type="checkbox"/>	C Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'un projet et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.
<input type="checkbox"/>	D La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que le projet puisse espérer aboutir.
2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe (appréciation de l'ensemble de l'intervention)	
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?	
<input type="checkbox"/>	A Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.

<input type="checkbox"/>	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
<input checked="" type="checkbox"/>	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
<input type="checkbox"/>	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

2.2 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement gérés ?

<input type="checkbox"/>	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
<input type="checkbox"/>	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
<input checked="" type="checkbox"/>	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
<input type="checkbox"/>	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

<input type="checkbox"/>	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
<input type="checkbox"/>	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
<input checked="" type="checkbox"/>	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés sur la base des résultats atteints dans l'optique de réaliser l'outcome (objectif spécifique) ?

<input type="checkbox"/>	A	Le projet réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
<input type="checkbox"/>	B	Le projet réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
<input type="checkbox"/>	C	Le projet n'est pas totalement parvenu à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir au projet la réalisation de son outcome.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet n'est pas parvenu à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

3. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

3.1 Durabilité financière/économique ?		
<input type="checkbox"/>	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
<input type="checkbox"/>	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
<input checked="" type="checkbox"/>	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
<input type="checkbox"/>	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
4.2 Quel est le degré d'appropriation du projet par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?		
<input checked="" type="checkbox"/>	A	La SMCL et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliquées à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
<input type="checkbox"/>	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur la SMCL et d'autres structures locales pertinentes, impliquées elles aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
<input type="checkbox"/>	C	Le projet recourt principalement à des arrangements ponctuels et à la SMCL et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quel est le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre le projet et le niveau politique ?		
<input type="checkbox"/>	A	Le projet bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
<input type="checkbox"/>	B	Le projet a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gêné par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
<input checked="" type="checkbox"/>	C	La durabilité du projet est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
<input type="checkbox"/>	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec le projet. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité du projet.
4.4 Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
<input type="checkbox"/>	A	Le projet est intégré aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
<input type="checkbox"/>	B	La gestion du projet est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
<input checked="" type="checkbox"/>	C	Le projet repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

Critères	Note
Pertinence	B
Efficacité	C
Durabilité	B
Efficiences	C

2.3 Output 1⁸

2.3.1 Analyse des progrès réalisés

Output 1 : Le cadre institutionnel, la méthodologie et les outils de mise en œuvre du programme national PMNEER sont opérationnels							
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Progrès année 2011	Progrès année 2012	Cible année 2012	Cible finale	Commentaires	
Les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué dans le PMNEER sont définis, connus et appliqués	L'étude ligne de base en cours	NA	NA	NA		Evaluation de PMNEER est en cours	
Le Comité de suivi ainsi que les Comités Provinciaux des provinces partenaires du projet sont opérationnelles et se réunissent régulièrement		NA	5 réunions (Zagora) 4 réunions (Tinghir)	NA		5 et 4 réunions réalisées respectivement à Tinghir et Zagora ente CSP et CST	
Un cadre méthodologique pour le PMNEER a été développé, communiqué et mis en œuvre – puis évalué		NA	NA	NA		Le projet dispose de la convention cadre du PMNEER ; aucun cadre métrologique ne lui a été communiqué	
Le programme national avance suivant la planification prévue		NA	NA	NA		Le projet ne dispose pas ce rapport de sui et d'avancement du PMNEER	
Les blocages institutionnels sont rares		NA	NA	NA			
Des outils informatiques de sélection des sites, de cartographie, et de gestion des données sont opérationnels et effectivement utilisés		NA	NA	NA		une base de données a été développé pads les équipes de projets. Un projet SIG est en cours	
État d'avancement des principales activités⁹			État d'avancement :		Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)		
			A	B	C	D	
Evaluation détaillée du programme national, définition de la stratégie institutionnelle et opérationnelle et mise en place des différents organes (Comité de Suivi National, Comités Provinciaux, Conseil de gestion des écoles)					x		Validation en cours du contenu du CSC par les membres de comité de suivi national
Réalisation d'une enquête socioculturelle et comportementale du monde rural face aux questions sanitaires en milieu scolaire et inclusion de ses conclusions dans la stratégie du programme					x		Le DAO finalisé n'est pas encore lancé par le maitryre d'ouvrage
Inventaire des acteurs, méthodes et outils existants de sensibilisation environnementale et élaboration d'une stratégie et d'outils appropriés aux besoins du projet					x		
Elaboration de la structure d'une base de données informatique par province de gestion des infrastructures scolaires et de leurs équipements sanitaires				x			
Équipement des différents organes en charge de la mise en œuvre du projet			x				
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output :							
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant</i>		Certes, les activités relatif à l'évaluation du programme national et des études spécifiques contribueront à la mise en place d'un cadre institutionnel plus opérationnel et mettre en exergue une méthodologie et stratégie doté d'outils appropriés.					

⁸ Le template prévoit jusqu'à 3 outputs (chapitres 2.2, 2.3 et 2.4). Si l'intervention compte plus d'outputs, simplement copier et coller les chapitres supplémentaires relatifs aux outputs. Si l'intervention compte moins de 3 outputs, simplement supprimer les chapitres désuets)

⁹ A : Les activités sont en avance
B : Les activités sont dans les délais
C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

<i>que telles ?) :</i>	Toutefois et au stade actuel, les principales activités sont en cours de démarrage.
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i>	Disponibilité d'une base de données par province (Tinghir et Zagora) remplie et actualisée. Identification des partenaires et acteurs clés œuvrant dans la même prestation. Appui à la dynamisation et l'opérationnalisation des comités de suivi provinciaux
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	Lenteur et lourdeur des procédures administratives. Faible implication du partenaire.
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	Collecte, recherche et établissement des outils de sensibilisation en matière d'environnement et sur l'éducation à l'hygiène (fiche pédagogique) Identification des programmes et ONG pour développement de synergie de coopération et de collaboration. Création des comités techniques de suivi pour aider à la gestion et à la prise de décision au niveau des comités de suivi provinciaux ; Adhésion des partenaires à la stratégie de sélection des écoles développée par les équipes de projet et adoptée pour application sur d'autres programmes.

2.3.2 Exécution budgétaire

Le taux d'exécution financière du projet est de 6%. Seules les dépenses en régie ont atteint 20%.

La majorité des activités n'ont pas été réalisées, retard dû principalement au retard de la délégation des crédits car l'année 2012 a été marquée également par un retard relatif à la validation de la loi de finance 2012 (juin).

2.3.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficiences	C
Efficacité	C
Durabilité	C

2.4 Output 2

2.4.1 Analyse des progrès réalisés

Output 2 : Gestion sanitaire des écoles ciblées, leur maintenance et la promotion des thèmes transversaux assurées grâce à l'implication des différents acteurs ainsi que des mesures de gestion et d'entretien correctement appliquées						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2011	Progrès année 2012	Cible année 2012	Cible finale	Commentaires
Pourcentage des écoles couvertes par le projet, dont les blocs sanitaires installés sont correctement entretenus	NA	NA	NA	NA		
Des personnes (gardien, concierge ou élèves...) ont été désignées pour assurer l'entretien des sanitaires	NA	NA	NA	NA		
Les Comités de gestion scolaires des écoles partenaires sont effectifs et se réunissent régulièrement	NA	NA	NA	NA		
Les associations (APMTE..) et les comités sont associés à la gestion sanitaire des écoles et jouent un rôle actif	NA	NA	NA	NA		
Les outils pédagogiques utilisables dans le cadre du projet ont été recensés, identifiés, évalués	NA	NA	NA	NA		
Les outils pédagogiques appropriés ont été fournis	NA	NA	NA	NA		
Des formations sur l'utilisation de ces outils ont été données, ces formations ont été évaluées	NA	NA	NA	NA		
Les outils pédagogiques sont effectivement utilisés sur le terrain	NA	NA	NA	NA		
Pourcentage d'enseignants, écoliers et membres de la communauté ayant amélioré leurs connaissances en matière de comportements sains	NA	NA	NA	NA		
Pourcentage d'enseignants, écoliers et membres de la communauté adoptant des pratiques hygiéniques améliorées (lavage des mains avec savon / élimination sécurisée des excréta / traitement et stockage sécurisé de l'eau à domicile)	NA	NA	NA	NA		
La gouvernance des écoles rurales est améliorée	NA	NA	NA	NA		
Les écoliers (filles et garçons) sont des agents efficaces de changements pour la promotion des pratiques saines et respectueuses de l'environnement dans leurs communautés	NA	NA	NA	NA		
Les acteurs de terrain ont été recensés et, le cas échéant, contractés pour des fonctions d'animation, de sensibilisation ou de formation	NA	NA	NA	NA		
Taux de fréquentation scolaire dans les communes partenaires du projet, y compris celui des filles	NA	NA	NA	NA		
État d'avancement des principales activités	État d'avancement :				Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)	
	A	B	C	D		
Étude ligne de base			x		Bon de commande en cours de visa.	
Définition des priorités d'intervention à l'aide des outils élaborés par le projet		x			Collecte de l'information, de type d'équipement et intervenants au niveau des écoles rurales.	
Sensibilisation continue (personnel pédagogique, comités de gestion, associations de parents, élèves et autres intervenants) et accompagnement des procédures quotidiennes de nettoyage des équipements sanitaires, des infrastructures et des enceintes scolaires de l'ensemble des écoles ciblées par le programme national dans les 2 provinces pilotes, puis généralisation		x			Organisation et participation à des échanges et séances de sensibilisation au profit des écoles sur la thématique environnementale.	

					Identification, sensibilisation et dynamique des acteurs clés locaux
Échange d'expériences de gestion scolaire entre comités de gestion		x			
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output :					
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</i>	<p>Les piliers de base ont été posés en mettant en place une stratégie et méthodologie d'intervention afin de pouvoir approcher, impliquer et sensibiliser les différents acteurs clés identifiés.</p> <p>La sélection de 60 écoles au total répondant aux critères d'éligibilité et de priorisation établies et validés par le comité de suivi provinciale est un progrès considérable dans la mise en œuvre des activités.</p> <p>Implication et participation des acteurs locaux dans le processus de l'intervention</p> <p>Renforcement des habilités des directeurs, des enseignants, des AMPTE à gérer le budget alloué pour les associations d'appui à l'école de réussite ainsi de même pour d'autre programme ;</p>				
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	<p>Départ de deux animateurs a influencé la cadence de mise en œuvre de certaines activités.</p> <p>Absence d'implication et d'appropriation de l'école par les AMPTE et la société civile en général.</p> <p>Peu d'intérêt apparent par rapport à la question d'hygiène scolaire et d'autres thèmes transversaux (genre, environnement et droit de l'enfant).</p> <p>Difficultés de mise en place d'un système de maintenance et d'entretien régulier.</p> <p>Acteurs locaux (corps enseignant, AMPTE,...) ne sont pas formés ni motivés.</p>				
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	<p>Contribution à l'harmonisation des interventions avec tous les programmes et intervenants au niveau des écoles.</p> <p>Appui à la mise en place et l'opérationnalité des mécanismes de communication, de coordination et de suivi</p> <p>Mobilisation et conscientisation des acteurs locaux sur la question de maintenance et d'entretien des équipements sanitaires (associations AMPTE et développement et communes rurales.</p>				

2.4.2 Exécution budgétaire

Etant donné que certaines activités ont été retardées en raison de contraintes administratives et procédurales, la planification financière reste toujours inadéquate. L'année 2012 a été marquée par le retard de la validation de la loi de finance (juin).

2.4.3 Critères de qualité

Critères	Note
Effizienz	B
Efficacité	B
Durabilité	C

2.5 Output 3¹⁰

2.5.1 Analyse des progrès réalisés

Output 3 : Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2011	Progrès année 2012	Cible année 2012	Cible finale	Commentaires
Les plans-type et le choix des matériaux tiennent compte des critères coût/efficacité, du confort des usagers, des thèmes du genre et de l'environnement	NA	NA	NA	NA		Etude ligne de base en cours
Les blocs sanitaires réalisés sont bien adaptés aux besoins et au contexte socioculturel des écoles	NA	NA	NA	60 unités scolaires	60 unités scolaires	
Dans les écoles partenaires le ratio élèves/toilettes sont conformes aux normes nationales	NA	NA	NA	NA		
Les usagers des écoles partenaires disposent d'un volume d'eau potable journalier suffisant pour répondre à leurs besoins	NA	NA	NA	NA		
La gestion des blocs sanitaires et des équipements d'adduction d'eau est organisée de manière à assurer un entretien quotidien et une maintenance régulière	NA	NA	NA	NA		
Des moyens sont prévus pour l'entretien des équipements et sont effectivement alloués et utilisés	NA	NA	NA	NA		
État d'avancement des principales activités			État d'avancement :		Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)	
			A	B	C	D
Revue des normes et des différents modèles d'équipements sanitaires en vue de l'optimisation du modèle type				x		
Construction/ réhabilitation des infrastructures sanitaires adéquates dans les écoles prioritaires ciblées.					x	
Appui et formation continue des services concernés en matière de suivi des chantiers				x		
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).						
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</i>	<p>Aucune activités n'a été réalisées sauf la sélection des écoles dans les quelles auront lieu les installations sanitaires.</p> <p>Révision et adaptation des plants types et CPS aux besoins et au contexte socioculturel.</p> <p>Appui à la gestion des bien de l'école notamment les équipements sanitaires</p> <p>Réflexion commune autour de la mobilisation des fonds disponibles à l'école et/ou à travers des associations.</p>					
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	<p>Départ de deux techniciens a influencé l'appui technique des équipes sur terrain.</p> <p>La plupart des écoles rurales ne disposent pas de terrain et doivent suivre une procédure complexe et lente d'acquisition.</p>					

¹⁰ Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

	Faible volonté d'implication des enseignants et des directeurs dans la gestion des équipements sanitaires.
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>	Motivation et Implication effective des techniciens de tous les services concernés par le projet dans la révision des CPS et adaptation des plans types

2.5.2 Exécution budgétaire

Le taux d'exécution financière du projet est de 6%. Seules les dépenses en régie ont atteint 20%.

2.5.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficiences	B
Efficacité	C
Durabilité	C

3 Thèmes transversaux

3.1 Genre

I. Pilotage stratégique

Le processus de l'intégration des préoccupations de genre (Gendermainstreaming) au niveau des interventions de la CTB au Maroc a fait l'objet de réflexions et de concertations aussi bien en interne qu'en externe de la CTB et a abouti au recrutement d'une « Conseillère Technique Thématique en Genre – CTT- G » en Juillet 2012. La mission de la CTT genre est « de promouvoir l'intégration de l'approche genre dans l'ensemble du programme de coopération, en assurant un conseil plus spécifique pour les projets intégrés (projets qui assurent le financement du poste), dont le PROFAO. Cette fonction transversale, complexe, multidimensionnelle a fait l'objet de grandes divergences dans les points de vue et les attentes des uns et des autres. Ces divergences sont liées non seulement à la complexité et à la multidisciplinarité de la fonction mais aussi au caractère «nouveau » du poste et à ses caractéristiques particulières notamment relationnelles.

Afin d'optimiser à la fois l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des activités liées à cette mission de manière conforme aux termes de références du poste et prenant en considération la stratégie de la CTB siège, les engagements du PIC 2010-2013, les recommandations de l'analyse genre des secteurs infrastructure et agriculture réalisée par la CTB Maroc en 2010 et les DTF des projets intégrés et ceux à venir, il a été décidé d'élaborer un cadrage global de cette mission.

La démarche adoptée s'est basée sur l'approche participative. Ainsi des discussions avec les différents intervenants ont porté, entre autre, sur la vision et les attentes de chacun par rapport à la mission et aux attributions du poste CTT- Genre, aux modalités de ses relations et de son fonctionnement ainsi qu'à la nature et à l'importance de la plus-value attendue de ce poste pour chacun de ces interlocuteurs. Par ailleurs, la CTT genre a procédé à l'analyse des documents stratégiques de la CTB (Stratégie genre, PIC 2010-2013, DTF, rapport de formulation, CS, CR Copils, rapports d'exécution,...) et du Maroc (stratégie nationale en matière de genre, Agenda pour l'Egalité, stratégies sectorielles (agriculture)). En outre, plusieurs actions d'appui et de conseil au projet ont été menées ce qui a permis l'immersion dans l'environnement de travail, l'appropriation des documents du projet et la connaissance des questions et des enjeux de genre dans le projet. L'évolution de la réflexion a permis d'aboutir à l'élaboration du cadrage de la mission qui présente le cadre de création du poste, la mission, les axes d'intervention, la position et fonctionnement, le plan d'action au niveau stratégique et opérationnel ainsi que le plan d'action 2013.

Les actions inscrites au niveau stratégique permettront de disposer de données pour faciliter le processus de prise de décision et garantir l'institutionnalisation des préoccupations de genre dans la mise en œuvre du projet et dans les interventions de la CTB. Elles concernent particulièrement, la réalisation du profil genre Maroc, région et secteur et l'élaboration d'outils et de guidelines pour garantir l'institutionnalisation. Par ailleurs, l'intervention de la CTT genre répondra aux principes suivants dans l'intégration de l'approche genre dans la mise en œuvre de toutes les actions :

- Accompagnement des partenaires pour l'appropriation des questions de genre et appui pour l'institutionnalisation de genre au niveau des structures centrales et régionales ;
- Mise en place de mécanismes au niveau du projet pour assurer le suivi de

l'intégration du genre dans la mise en œuvre (point focal, commission, comité,...)

- Développement des compétences locales en matière de genre et droits humains ;
- Réalisation des actions en partenariat avec les acteurs de la société civile au niveau local pour assurer la durabilité (critères de sélection et modalités du montage institutionnel à définir);
- Implication de tous les acteurs dans le processus de prise de décision quant aux actions à mener et les modalités de leur mise en œuvre (ateliers de concertation, formation, évaluation,...)
- Application des principes de discrimination positive notamment pour l'Empowerment des femmes/filles afin de développer leurs capacités intrinsèques pour leur permettre de prendre en compte leurs besoins pratiques et défendre leurs intérêts stratégiques ;
- Cibler les hommes dans les actions de sensibilisation et leur mobilisation autour des questions de genre ;
- Capitalisation des processus, leçons apprises et bonnes pratiques.

II. Pilotage opérationnel

A ce niveau, l'objectif est de s'assurer que la mise en œuvre du projet se fonde sur l'adoption de l'approche genre. Afin de mieux cerner les niveaux d'intervention de la CTT, une planification opérationnelle était nécessaire et a été réalisée sur la base d'une feuille de route préparée et partagée avec l'équipe du projet et qui s'articule autour de 4 axes :

- La réalisation de l'analyse genre au niveau des sites ciblés par le projet afin d'identifier les écarts de genre afin de mieux cibler les actions tout en assurant le suivi et l'évaluation des avancées ;
- Le renforcement institutionnel en genre et droits humains afin de garantir l'efficacité et la durabilité des interventions (Sensibilisation, mécanismes organisationnels, capacités des acteurs,...)
- Conduite d'actions d'empowerment économique des femmes (promotion des droits des femmes et de leur rôle dans le secteur)
- Pilotage d'un projet pilote en appuyant une OP pour la mise en place d'une unité de collecte, traitement, transformation et commercialisation des amandes. Cette action impliquera les OP féminines et les femmes dans tout le processus d'identification des acteurs et du site, de la mise en place des mécanismes, des outils de travail et de gestion de l'unité

La mise en œuvre prendra en compte :

- l'adhésion des femmes et des hommes;
- la sensibilisation des hommes sur les questions de genre et sur la participation des femmes au processus de développement et à la reconnaissance de leur rôle ;
- l'adoption de mesures de discrimination positive pour permettre aux femmes de bénéficier des actions du projet ;
- L'implication des partenaires, notamment les OP et les acteurs au niveau local travaillant sur les questions genre et ayant une expertise dans le domaine pour la conduite des activités afin d'assurer la durabilité des actions.

Au cours de la période allant de juillet 2012 au 31 janvier 2013, La mise en œuvre du projet a pris en considération les préoccupations de genre dans les TDRs, l'approche méthodologique et la collecte des données pour la Baseline. Par ailleurs, l'approche méthodologique et les outils de collecte des données pour la réalisation de l'analyse genre sont élaborées et seront partagées avec l'équipe du projet qui sera impliquée dans la réalisation de l'étude ce qui renforcera son appropriation de l'approche.

En outre, l'équipe du projet est sensibilisée sur les concepts et outils de l'intégration des

préoccupations de genre dans le projet et les premiers constats sur le terrain ont permis d'identifier plusieurs contraintes qui seront prises en considération dans la stratégie opérationnelle d'intégration du genre dans la mise en œuvre du projet.

Pour l'année 2013, le plan d'action est élaboré en prenant en considération le budget temps réservé pour la CTT genre par le projet et qui est de 15 H /mois planifiée comme suit :

1. 2 mois H/J en 2012
2. 3 mois H/J en 2013
3. 2 mois H/J en 2014
4. 5 mois H/J en 2014
5. 1,5 mois H/J en 2015

Les principales actions planifiées portent sur :

1. La réalisation de l'analyse genre au niveau des sites ciblés pour disposer de données sur les enjeux de genre dans le projet, les capacités des partenaires en la matière et leur besoins afin de cibler les actions à venir,
2. Renforcement des capacités de l'équipe du projet en matière de genre et droits humains des femmes ;
3. Sensibilisation des partenaires sur les questions de genre et droits humains des femmes et leur mobilisation pour la prise en compte des préoccupations de genre dans la mise en œuvre du projet,
4. Suivi et validation des livrables des études en cours : « Ligne de base » : Approche méthodologique, données sexospécifiques, recommandations,...et prise en compte des recommandations dans la mise en œuvre des actions ;

3.2 Environnement

Avec la prise de fonction en Juin 2012 du Conseiller Technique Thématique en Environnement (CTTE), l'intégration de la thématique environnementale (fonction multidimensionnelle,) a fait l'objet de réflexions et concertations en interne et en externe en vue d'élaborer un cadrage global de la fonction pour l'ensemble des projets concernés dont l'APMNEER. Le cadrage ainsi réalisé est en parfaite cohérence avec la stratégie environnementale de la CTB siège aux niveaux des pays partenaires.

Pour le présent projet, le cadrage a porté essentiellement sur l'identification des enjeux environnementaux, l'élaboration des plans d'actions (stratégiques et opérationnels) détaillés, l'élaboration de la méthodologie d'approche et des outils nécessaires pour réussir comme il se doit l'intégration participative de l'approche environnementale « mainstreaming».

Ces résultats ont pu être obtenus suite à une série d'activités successives notamment :

- l'analyse fine du DTF, de la CS, et des CR des COPILS ;
- l'étude des documents en relations avec l'environnement à la CTB (déclarations environnementales) et du manuel de la Commission Européenne (CE) relatif aux procédures et outils d'intégration des composantes environnementales dans les opérations de coopération au développement ;
- la participation dynamique à l'Atelier sur l'Environnement de juillet 2012 au profit des équipes de projets terrain
- la réalisation de plusieurs missions .de prospections et d'entretiens auprès de l'ensemble des acteurs concernés directement ou /et indirectement par le projet notamment :
 - ✓ le Représentant Résident, le Responsable de l'Environnement et un

- certain nombre de Responsables à la CTB siège,
- ✓ l'ensemble des collaborateurs (PO, RAF & LAF, Responsables et Coresponsables, Techniciens et Animateurs,...) ;
- ✓ la CTT- Genre, les ATI (APNA et AEP) et les Juniors
- ✓ Un certain nombre de partenaires externes appartenant à l'ANDZOA, l'Entraide Nationale, l'ORMVAO, la DPA d'Oujda, le Département de l'Environnement,

Le plan d'action ainsi élaboré concerne deux principaux axes :

- **Axe 1 : Intégration stratégique de l'environnement pour l'ensemble des interventions de la CTB Maroc ;**

Pour ce niveau stratégique, il y'a lieu de s'assurer que les considérations environnementales sont prises en comptes durant l'ensemble des phases (conception, mise en œuvre et évaluation) du projet en procédant à une analyse fine d'un certain nombre de critères comme :

- La Pertinence environnemental du projet
- Les Besoins des groupes cibles
- La Stratégie adoptée et les activités prévues
- L'Implication des partenaires
- Les Indicateurs Objectivement vérifiables (IOV)

- **Axe 2 : Intégration opérationnelle de l'environnement pour le projet APMNEER**

Pour ce niveau opérationnel, il y'a lieu de s'assurer que la mise en œuvre du projet se fonde sur de bonnes pratiques en matière de Performances Environnementales (PE) pour garantir que le suivi du projet vérifie que les objectifs ne sont pas atteints aux dépends de l'environnement.

Les principaux enjeux environnementaux à ce niveau concernent les trois milieux de l'environnement :

- le milieu physique du siège des écoles rurales sélectionnées : Eau (disponibilité et type de la ressource (superficielle ou/et souterraine), possibilités et contraintes de l'assainissement, etc.) Sols (type de sol, topographie, géomorphologie, perméabilité, etc.) l'Air (qualité, importance et direction des vents, degré des poussières, etc.)
- le milieu biologique (flore et faune au niveau de l'emplacement de l'école et de son environnement immédiat) et
- le milieu humain (l'ensemble des familles des acteurs concerné (élèves, corps administratif (directeur et ses collaborateurs,) corps enseignants, Associations et ONG, Institutions concernées (délégation du MEN, Communes, etc.)

La réalisation participative des différentes activités relatives aux deux axes d'intervention (Stratégique et opérationnel) doit permettre in fine d'identifier à la fois :

- la nature et les niveaux de l'ensemble des impacts positifs attendus par le projet ;
- les différents risques d'impacts négatifs dans leur diversité (directs et indirects) et les mesures d'atténuation.

L'ensemble de ces résultats (impacts et mesures d'atténuation) seront consignés dans un Plan de Gestion Environnemental et Social spécifique à ce projet (PGES).

L'élaboration de ce PGES sera réalisée grâce à une « méthode d'approche participative » avec :

- ✓ dans une première étape, la sensibilisation et la formation de l'ensemble des membres des équipes de terrains par le CTTE ;

- ✓ dans une deuxième étape, l'intervention de ces équipes aux niveaux de la collecte et de l'analyse et l'interprétation des données.

Dans le but d'optimiser les interventions du CTTE une Planification opérationnelle a été nécessaire et a permis d'arrêter un plan d'action annuel concerté (entre l'ensemble des partenaires) clair, précis et réalisable.

Le budget temps qui a été réservé dans un premier temps par le projet à cette fonction d'intégration des composantes environnementales est de 8 mois qui a été planifié comme suit :

- 2 mois en 2012
- 3,5 mois 2013
- 2,5 mois en 2014

Un plan d'action équilibré et très bien concerté a été arrêté pour 2013, il porte sur l'élaboration d'un « Programme de Gestion Environnementale et Sociale – PGES - APMNEER ». Ce PGES présente plusieurs avantages notamment :

- Avoir à court terme des « rendus » de qualité qui permettent de donner la visibilité aux décideurs et aux partenaires et aussi de mieux négocier avec eux ;
- Donner aussi de la visibilité aux équipes de projets sur la nature et les caractéristiques de l'intégration environnementale au niveau de leurs interventions ;
- Optimiser les actions de mise en œuvre des mesures d'atténuation et mutualiser avec d'autres acteurs.

4 Pilotage et apprentissage

4.1 Plan d'action

Plan d'action	Source	Acteur	Date limite
Conduire des réunions entre la direction du budget, les responsables financiers du département de l'eau, la CTB Rabat et la direction du projet	2.2	DP /partenaire	Q1
Conduire un atelier sur les modalités d'exécution du projet : cogestion et régie belge	2.2	DP/CTB /partenaire	Q1
Impliquer la direction du projet dans l'élaboration de la morasse budgétaire	2.2	DP /partenaire	Q2
Renforcer les mécanismes de communication et de coordination entre la direction du projet et les responsables financiers de Département de l'Eau	2.2	DP/partenaire	Q2
Dynamiser et activer les structures de gestion et de suivi notamment le comité national de suivi	2.3	DP /partenaire	Q3
Evaluation mis parcours	2.2	DP	Q4

4.2 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
- La durée de la phase pilote est désormais sous-estimé, l'instauration et l'expérimentation d'une stratégie, méthodologie et outils en plus des installations des infrastructures sanitaires nécessite plus du temps prévu (18 mois) ;	Représentation et Département de l'Eau
- Implication dans le choix du responsable national et son lieu d'affectation : esprit d'équipe, engagement, responsabilité et disponibilité.	Représentation
- Pro activité du partenaire.	Projet, Représentation
- Opérationnalité des structures de gouvernances et de suivi notamment le comité de suivi national, provinciaux.	Projet, partenaire

5 Annexes

5.1 Cadre logique d'origine

Ci-dessous le cadre logique d'origine.

5.2 Cadre logique mis à jour

Pas de cadre logique mis à jour à cette phase.

5.3 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Ligne de base en cour de réalisation
Rapport de <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Ligne de base en cour de réalisation
Planning de l'EMP	Q4 2013
Planning de l'évaluation finale	Q4 2016
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	Mission backstopping appui dans l'opérationnalisation des structures de gouvernance Sébastien COOPETERS ; du 8 au 15 avril 2012. (Rapport en annexe). Mission backstopping environnement Claude CROIZER ; du 15 au 20 juillet 2012. (Rapport en annexe). Missions backstopping Représentation Rabat (PO et LAF)

5.4 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Ci-dessous le rapport « *Budget versus Actuels (y – m)* »

5.5 Décisions prises par la SMCL et suivi

Décision à prendre				Action			Suivi			
Décision à prendre	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut	
Tenir des réunions de comité de Pilotage trimestriellement	05/07/2012	10-2012	3 ^{ème} COPIL	DP				Non respecté		
				DE						
Disposer d'une matrice de suivi des recommandations du COPIL, avec un suivi mensuel				DP				Non assuré		
Désignation d'un Chef de Service provincial de l'Eau au niveau d'Ouarzazate qui sera chargé et responsable; du suivi du projet durant la phase pilote					DE				Assuré	
Tenir la prochaine réunion de Comité National fin septembre 2012		9-2012		DE				Non assuré		
				MEN						
Validation du rapport annuel 2011 du Projet				COPIL				Assuré		

Cadre logique « Projet d'Appui à la Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales »

	Cadre Logique	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OG	Objectif global Contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des filles et garçons du milieu rural dans les régions du Souss-Massa-Drâa, de la Moulouya et du Loukkos			
OS	Objectif spécifique Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires au niveau des écoles	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'écoles ciblées équipées dont les sanitaires adaptés sont utilisés et bien entretenus - Pourcentage d'élèves et enseignants appliquant les normes des bases d'hygiène et d'environnement - Croissance du nombre d'enrôlement scolaire dans les communes partenaires au projet, y compris le nombre de filles - Taux d'abandon scolaire des filles et garçons au primaire en baisse - Taux de maladies hydriques infantiles dans les communes partenaires au projet en baisse 	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données consolidées du MEN, du SEEE, des ABH et de l'ONEP - Etude 'baseline' - Base de données des écoles partenaires du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités nationales et provinciales continuent de considérer l'enseignement dans les écoles rurales ainsi que leur assainissement comme prioritaire
R 1	Résultat 1 Le cadre institutionnel, la méthodologie et les outils de mise en œuvre du programme national PMNEER sont opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué dans le PMNEER sont définis, connus et appliqués - Le Comité de suivi ainsi que les Comités Provinciaux des provinces partenaires du projet sont opérationnels et se réunissent régulièrement - Un cadre méthodologique pour le PMNEER a été développé, communiqué et mis en œuvre – puis évalué - Le programme national avance suivant la planification prévue - Les blocages institutionnels sont rares - Des outils informatiques de sélection des sites, de cartographie, et de gestion des données sont opérationnels et effectivement utilisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuels du programme national PMNEER - Rapports des Comités Provinciaux - Plan de formation et rapport d'évaluation - Rapports du projet - Programmes informatiques du projet - Enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de personnel administratif à tous les niveaux suffisamment qualifié et expérimenté - Les différents niveaux de l'administration sont suffisamment motivés pour mettre en œuvre de façon optimale le programme PMNEER ainsi que la convention entre le SEEE et le MEN
R 2	Résultat 2: La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage des écoles couvertes par le projet, dont les blocs sanitaires installés sont correctement entretenus - Des personnes (gardien, concierge ou élèves...) ont été désignées pour assurer l'entretien des sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du MEN - Rapports des Comités Provinciaux - Rapports du projet - Enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité suffisante d'enseignants motivés dans les écoles rurales - Autorités locales, cadres enseignants et communautés suffisamment ouverts aux

	<p>thèmes transversaux sont assurées grâce à l'implication des différents acteurs ainsi que des mesures de gestion et d'entretien correctement appliquées</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Les Comités de gestion scolaires des écoles partenaires sont effectifs et se réunissent régulièrement -Les associations (APMTE..) et les comités sont associés à la gestion sanitaire des écoles et jouent un rôle actif -Les outils pédagogiques utilisables dans le cadre du projet ont été recensés, identifiés, évalués -Les outils pédagogiques appropriés ont été fournis -Des formations sur l'utilisation de ces outils ont été données, ces formations ont été évaluées -Les outils pédagogiques sont effectivement utilisés sur le terrain -Pourcentage d'enseignants, écoliers et membres de la communauté ayant amélioré leurs connaissances en matière de comportements sains -Pourcentage d'enseignants, écoliers et membres de la communauté adoptant des pratiques hygiéniques améliorées (lavage des mains avec savon / élimination sécurisée des excréta / traitement et stockage sécurisé de l'eau à domicile) -La gouvernance des écoles rurales est améliorée -Les écoliers (filles et garçons) sont des agents efficaces de changements pour la promotion des pratiques saines et respectueuses de l'environnement dans leurs communautés -Les acteurs de terrain ont été recensés et, le cas échéant, contractés pour des fonctions d'animation, de sensibilisation ou de formation -Taux de fréquentation scolaire dans les communes partenaires du projet, y compris celui des filles 		<p>principes d'hygiène scolaire et d'accès à l'éducation pour les filles</p> <ul style="list-style-type: none"> -Associations locales effectivement constituées et désireuses de collaborer -Des contrats de collaboration entre le projet PMNEER et les écoles incluant leur communauté ont été conclus et respect des engagements de chaque partie -Des activités de sensibilisation continue et de suivi des écoles et de leur communauté sont effectivement mises en œuvre par les autorités -Capacité suffisante des organismes de formation nationaux -Des formateurs/trices qualifiés et motivés sont disponibles pour le projet -L'Ecole de la Réussite joue pleinement son rôle (octroi effectif de la subvention de 49999 dirhams) ;
R 3	<p>Résultat 3: Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Les plans-type et le choix des matériaux tiennent compte des critères coût/efficacité, du confort des usagers, des thèmes du genre et de l'environnement -Les blocs sanitaires réalisés sont bien adaptés aux besoins et au contexte socioculturel des écoles 	<ul style="list-style-type: none"> -Plans-type du SEEE -Rapports du MEN -Rapports des Comités Provinciaux -Rapports du projet -Enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> -Autorités locales, cadres enseignants et communautés ouvertes à des technologies et des plans plus appropriés au contexte climatique -Mise en disponibilité effective de la part du

gérées de façon durable	<ul style="list-style-type: none"> - Dans les écoles partenaires le ratio élèves/toilettes sont conformes aux normes nationales - Les usagers des écoles partenaires disposent d'un volume d'eau potable journalier suffisant pour répondre à leurs besoins - La gestion des blocs sanitaires et des équipements d'adduction d'eau est organisée de manière à assurer un entretien quotidien et une maintenance régulière - Des moyens sont prévus pour l'entretien des équipements et sont effectivement alloués et utilisés 		<ul style="list-style-type: none"> MEN de moyens pour la maintenance des équipements - Communautés locales prêtes à contribuer en nature ou financièrement à la réalisation d'une partie des équipements scolaires et à leur maintenance - Disponibilité d'AEP - Coûts de construction et taux de change EUR/Dhs restent relativement stables
-------------------------	---	--	---

	Activités pour atteindre le Résultat 1	Moyens	Contribution belge
R 1	Résultat 1 : Cadre institutionnel, méthodologie et outils de mise en œuvre du programme national PMNEER opérationnels		Coûts en Euros
A 1.1	Sur base d'une évaluation détaillée du programme national, définition de la stratégie institutionnelle et opérationnelle et mise en place des différents organes (Comité de Suivi National, Comités Provinciaux, Conseil de gestion des écoles)	Consultants nationaux Assistance Technique perlée co-Responsable projet	15.000
A 1.2	Réalisation d'une enquête socioculturelle et comportementale du monde rural face aux questions sanitaires en milieu scolaire et inclusion de ses conclusions dans la stratégie du programme	Consultants nationaux Assistance Technique perlée co-Responsable projet Expert Genre projet	25.000
A 1.3	Inventaire des acteurs, méthodes et outils existants de sensibilisation environnementale et élaboration d'une stratégie et d'outils appropriés aux besoins du projet	Consultants nationaux Assistance Technique perlée co-Responsable projet Expert Environnement projet	30.000
A 1.4	Élaboration participative et expérimentation d'une méthode et d'un outil informatique géo référencé de sélection des écoles bénéficiaires suivant des critères objectifs et normés	Consultance internationale (meilleure pratiques internationale) et nationale Assistance Technique perlée	40.000
A 1.5	En coordination avec les agences concernées, élaboration de la structure d'une base de données informatique par province de gestion des infrastructures scolaires et de leurs équipements sanitaires	Consultance nationale Assistance Technique perlée	20.000

A 1.6	Renforcement des capacités des différents acteurs institutionnels du programme y compris via participation/organisation de séminaires et voyages d'étude (Sensibilisation environnementale, genre, gestion administrative et financière, passation de marchés, techniques de construction écologique...)	Consultances nationales et internationales Assistance Technique perlée co-Responsable projet Expert Environnement/Genre projet	60.000
A 1.7	Équipement des différents organes en charge de la mise en œuvre du projet		15.000
A 1.8	Communication du programme national auprès du public et diffusion des leçons apprises	Consultance nationale Assistance Technique perlée co-Responsable projet Expert Environnement/Genre projet	43.000
	Activités pour atteindre le Résultat 2	Moyens	Contribution belge
R 2	Résultat 2 : Gestion sanitaire des écoles ciblées, leur maintenance et la promotion des thèmes transversaux assurées grâce à l'implication des différents acteurs ainsi que des mesures de gestion et d'entretien correctement appliquées		Coûts en Euros
A 2.1	État des lieux complet des conditions sanitaires, de la gestion sanitaire, de l'encadrement des écoles ainsi que toutes données nécessaires à l'évaluation future des indicateurs et information sur le programme auprès des acteurs	Services de l'eau/Académie co-Responsable Ingénieurs projet Animateurs/trices	6.000
A. 2.2	Sur base des demandes formulées par les écoles, définition des priorités d'intervention à l'aide des outils élaborés par le projet	Services de l'eau/Académie co-Responsable Ingénieurs projet	6.000
A. 2.3	Sensibilisation continue (personnel pédagogique, comités de gestion, associations de parents, élèves et autres intervenants) et accompagnement des procédures quotidiennes de nettoyage des équipements sanitaires, des infrastructures et des enceintes scolaires de l'ensemble des écoles ciblées par le programme national dans les 2 provinces pilotes, puis généralisation	Expert Environnement projet Animateurs/trices	396.000
A 2.4	Échange d'expériences de gestion scolaire entre comités de gestion	Expert Environnement projet Animateurs/trices	45.000
	Activités pour atteindre le Résultat 3	Moyens	Contribution belge

R 3	Résultat 3 : Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable		Coûts en Euros
A 3.1	Expérimentations en matière d'assainissement écologique (toilettes sèches, bio gaz) ainsi que d'énergies renouvelables en milieu rural (panneaux solaires, éolien)	Assistance technique perlée co-Responsable Ingénieurs projet	81.600
A 3.2	Revue des normes et des différents modèles d'équipements sanitaires en vue de l'optimisation du modèle type	Assistance technique perlée co-responsable Ingénieurs projet	12.000
A 3.3	Élaboration participative et application d'une stratégie en matière de maintenance des équipements sanitaires et des systèmes d'adduction d'eau des écoles ciblées	Assistance technique perlée co-Responsable Ingénieurs projet	12.000
A 3.4	Construction/ réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau pour les écoles ciblées	Services de l'eau Consultance nationale Assistance technique perlée co-responsable Ingénieurs projet	140.000
A 3.5	Construction/ réhabilitation des infrastructures sanitaires adéquates dans les écoles ciblées ainsi que d'autres équipements connexes (murs de clôture, fosses d'enfouissement des déchets...)	Services de l'eau Assistance technique perlée co-Responsable Ingénieurs projet	2.940.000
A 3.6	Appui et formation continue des services concernés en matière de suivi de chantier	co-Responsable Ingénieurs projet	240.000

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011

Project Title : **Prestation d'appui au programme de mise à niveau environnementale des écoles rurales**

Budget Version: **D01**

Currency : **EUR**

YtM :

Year to month : 31/12/2012

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
A LES FILLES ET GARÇONS DES ÉCOLES PRIMAIRES RURALES			4.131.600,00	18.028,87	123.672,46	141.701,33	3.989.898,67	3%
01 Cadre institutionnel, méthodologie, outils du programme			253.000,00	161,44	7.902,96	8.064,40	244.935,60	3%
01 Evaluation du programme national, définition stratégie		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
02 Enquête comportementale du monde rural en milieu		COGES	30.000,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00	0%
03 Inventaire des acteurs, méthodes et outils de		COGES	30.000,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00	0%
04 Conception participative d'un logiciel géo référencé de		COGES	40.000,00	0,00	0,00	0,00	40.000,00	0%
05 Conception d'une base de données des infrastructures		COGES	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
06 Renforcement des capacités des acteurs institutionnels, y		COGES	60.000,00	0,00	0,00	0,00	60.000,00	0%
07 Equipement et appui aux Services de l'Eau et aux Comités		REGIE	15.000,00	161,44	7.902,96	8.064,40	6.935,60	54%
08 Communication du programme national et diffusion des		COGES	43.000,00	0,00	0,00	0,00	43.000,00	0%
09 Evaluation du programme national, définition stratégie		REGIE	15.000,00	0,00	0,00	0,00	15.000,00	0%
02 Gestion sanitaire des écoles ciblées, promotion des			453.000,00	10.957,60	69.755,18	80.712,78	372.287,22	18%
01 Etude Ligne de base		COGES	6.000,00	0,00	0,00	0,00	6.000,00	0%
02 Définition des priorités d'intervention dans les 2 provinces		COGES	6.000,00	0,00	0,00	0,00	6.000,00	0%
03 Sensibilisation continue et accompagnement des acteurs		REGIE	396.000,00	10.957,60	69.755,18	80.712,78	315.287,22	20%
04 Echange d'expériences entre les comités		COGES	45.000,00	0,00	0,00	0,00	45.000,00	0%
03 Construction et maintenance d'équipements sanitaires			3.425.600,00	6.909,83	46.014,32	52.924,15	3.372.675,85	2%
01 Expérimentation en matière d'assainissement écologique		COGES	81.600,00	0,00	0,00	0,00	81.600,00	0%
02 Revue des normes et modèles d'équipement sanitaires et		COGES	12.000,00	0,00	0,00	0,00	12.000,00	0%
03 Elaboration participative d'une stratégie en matière de		COGES	12.000,00	0,00	0,00	0,00	12.000,00	0%
04 Construction/ réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau		COGES	140.000,00	0,00	0,00	0,00	140.000,00	0%
05 Construction/ réhabilitation d'infrastructure sanitaires et		COGES	2.940.000,00	0,00	0,00	0,00	2.940.000,00	0%
		REGIE	1.457.900,00	27.954,57	270.053,48	298.008,05	1.159.891,95	20%
		COGEST	3.542.100,00	0,00	0,00	0,00	3.542.100,00	0%
		TOTAL	5.000.000,00	27.954,57	270.053,48	298.008,05	4.701.991,95	6%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011 Printed on donderdag 31 januari 2013

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011

Project Title : **Prestation d'appui au programme de mise à niveau environnementale des écoles rurales**

Budget Version: **D01**

Currency : **EUR**

YtM :

Year to month : 31/12/2012

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
06 Appui et formation en matière de suivi de chantier (4)		REGIE	240.000,00	6.909,83	46.014,32	52.924,15	187.075,85	22%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			106.500,00	0,00	0,00	0,00	106.500,00	0%
01 Réserves			106.500,00	0,00	0,00	0,00	106.500,00	0%
01 Réserve en co-management		COGES	76.500,00	0,00	0,00	0,00	76.500,00	0%
02 Réserve en régie		REGIE	30.000,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			761.900,00	9.925,70	146.381,02	156.306,72	605.593,28	21%
01 Personnel			457.000,00	8.334,56	109.315,04	117.649,60	339.350,40	26%
01 Assistance Technique perlée dans le secteur de		REGIE	100.000,00	0,00	152,27	152,27	99.847,73	0%
02 Co-responsable - ingénieur civil		REGIE	198.000,00	4.922,77	41.841,34	46.764,11	151.235,89	24%
03 Responsable administratif et financier		REGIE	99.000,00	2.824,57	21.395,63	24.220,20	74.779,80	24%
04 Expert genre /sociologue part-time		REGIE	24.000,00	0,00	21.592,76	21.592,76	2.407,24	90%
05 Expert environnement part-time		REGIE	24.000,00	0,00	24.333,04	24.333,04	-333,04	101%
06 Conseiller juridique + frais publication		REGIE	12.000,00	587,22	0,00	587,22	11.412,78	5%
02 Investissement			107.500,00	0,00	21.403,69	21.403,69	86.096,31	20%
01 Equipement bureaux provinciaux		REGIE	10.000,00	0,00	3.891,06	3.891,06	6.108,94	39%
02 Véhicules 4X4		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
03 Matériel informatique et communication bureaux (3)		REGIE	15.000,00	0,00	17.512,63	17.512,63	-2.512,63	117%
04 Véhicules 4x4		REGIE	82.500,00	0,00	0,00	0,00	82.500,00	0%
03 Frais de fonctionnement			129.900,00	1.617,22	12.675,94	14.293,16	115.606,84	11%
01 Communication		REGIE	19.800,00	0,00	4.691,55	4.691,55	15.108,45	24%
02 Consommables bureaux		REGIE	9.900,00	0,00	2.043,67	2.043,67	7.856,33	21%
03 Carburant et frais d'entretien des véhicules et assurance		REGIE	49.500,00	0,00	1.727,09	1.727,09	47.772,91	3%
		REGIE	1.457.900,00	27.954,57	270.053,48	298.008,05	1.159.891,95	20%
		COGEST	3.542.100,00	0,00	0,00	0,00	3.542.100,00	0%
		TOTAL	5.000.000,00	27.954,57	270.053,48	298.008,05	4.701.991,95	6%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011 Printed on donderdag 31 januari 2013

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011

Project Title : **Prestation d'appui au programme de mise à niveau environnementale des écoles rurales**

Budget Version: **D01**
 Currency : **EUR**
 YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

Year to month : 31/12/2012

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
04 Frais de maintenance informatique		REGIE	2.400,00	0,00	45,32	45,32	2.354,68	2%
05 Mission d'appui CTB		REGIE	48.000,00	1.604,36	4.092,89	5.697,25	42.302,75	12%
06 Frais bancaires		REGIE	300,00	12,86	75,42	88,28	211,72	29%
04 Audit, suivi et évaluation			67.500,00	0,00	2.986,35	2.986,35	64.513,65	4%
01 Evaluation à mi parcours et finale		REGIE	40.000,00	0,00	0,00	0,00	40.000,00	0%
02 Audits		REGIE	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
03 Backstopping		REGIE	7.500,00	0,00	2.986,35	2.986,35	4.513,65	40%
99 Conversion rate adjustment			0,00	-26,08	0,00	-26,08	26,08	7%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	-26,08	0,00	-26,08	26,08	7%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%

REGIE	1.457.900,00	27.954,57	270.053,48	298.008,05	1.159.891,95	20%
COGEST	3.542.100,00	0,00	0,00	0,00	3.542.100,00	0%
TOTAL	5.000.000,00	27.954,57	270.053,48	298.008,05	4.701.991,95	6%





BTC

**BELGISCH
ONTWIKKELINGSAGENTSCHAP**

RAPPORT DE MISSION DE SUIVI

PROGRAMME MAROC

**ATELIER ENVIRONNEMENT
PROJET PMNEER ECOLES RURALES
RENCONTRE EXPERTS THÉMATIQUES**

CLAUDE CROIZER

15 AU 20 JUILLET 2012

1. INTRODUCTION

Cette mission de suivi initialement programmée en février 2012, avait dû être reportée et s'est finalement tenue en juillet 2012. Ce report aura permis d'y associer les 2 conseillers thématiques tout récemment recrutés par la CTB Maroc : M. Mohammed Fezzaz en tant conseiller « environnement et Mme Khadija Assira en tant que conseillère « genre ».

On rappellera que la CTB Maroc est la première Représentation à se doter de moyens humains de longue durée (contrat initial de 3 ans) sous forme de spécialistes confirmés dans les domaines de l'environnement et du genre afin de traduire en actes la volonté affichée de la coopération belge et de la CTB d'intégrer ces 2 thèmes transversaux à toutes leurs interventions.

Les principales tâches de ces conseillers techniques seront d'apporter aux projets à la fois un appui conceptuel sur les stratégies à mettre en œuvre pour assurer le « mainstreaming » thématique et un appui technique concret, aux différentes étapes des projets, sous forme de formations, de relecture et commentaires de documents, de missions ponctuelles, de coaching direct et à distance. Par ailleurs, les conseillers thématiques assurent une veille sur les activités relatives à leur thème en lien avec le programme de la CTB (conférences, articles & publications, ateliers, évolution du contexte législatif..), les conseillers thématiques servent de point focal dans leur domaine et établissent, pour la CTB, un réseau de contacts utiles pour les projets et la représentation.

Cette mission aura donc servi de mise en situation et d'immersion dans les projets et avec les équipes CTB puisque M. Fezzaz est en poste depuis à peine un mois et que Mme Assira a pris fonction le jour de l'atelier de Ouarzazate.

Nous remercions ces 2 collègues pour leur disponibilité et leur motivation et leur souhaitons beaucoup de satisfaction professionnelle et personnelle au sein de la CTB.

Enfin nous remercions M ; Malik Souali et Mme Fatima Ait Ben Alla pour l'excellente organisation de cette mission.

2 . OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission répondait à un double objectif, d'une part animer un atelier d'une journée, rassemblant plusieurs projets de la CTB, sur les questions liées à l'intégration de l'environnement dans les stratégies et les axes opérationnels des interventions, d'autre part apporter un appui plus spécifique au projet d'appui au PMNEER, en cours de phase-pilote.

Les termes de références de la mission étaient les suivants :

Objectifs transversaux

- Animer un atelier d'information, d'échange et de partage pour les projets MOR0603111 (Oasis Tata), MOR1004011 (APMNEER), MOR0803611 (Assainissement Tinghir et Zagora) et MOR0903711 (PDAI IAF) sur les thématiques de l'environnement en milieu fragile (oasis, désert, montagnes arides), des changements climatiques et de l'énergie

- Restituer les résultats de l'atelier au Département de l'Eau et au MEN sur la thématique transversale

Projet APMNEER MOR1004011 :

- Séances de travail avec les équipes terrain :
 - ✓ Etat d'avancement du projet et difficultés rencontrées
 - ✓ Etat des lieux des différents partenariats
 - ✓ Etat des lieux sur les études en cours et à venir, sur les contours de l'assistance technique prévue dans le projet
 - ✓ Modalités d'accompagnement méthodologique des équipes
 - ✓ Discussion avec les animateurs et techniciens sur le R2 en particulier
 - ✓ Discussion autour des outils pédagogiques identifiés et comment les rendre efficace

Contribution et conseils pour la rédaction des termes de référence pour l'étude ligne de base :

Les termes de référence de l'étude ligne de base du projet sont en cours d'élaboration. Cette étude doit permettre :

- D'obtenir une situation « avant-projet », afin de disposer d'un cadre de référence pour mesurer le taux d'atteinte des résultats et l'objectif du projet. Etant donné que le projet vient de démarrer effectivement il y a 3 mois, cette situation de référence sera d'une utilité importante pour le suivi et l'évaluation du projet ;
- De mieux connaître les conditions d'intervention du Projet, de façon à confirmer le degré de réalisme des objectifs quantitatifs formulés et, si nécessaire, permettre la révision de ceux-ci dans un sens ou dans un autre ;
- D'actualiser le cadre logique notamment la révision des indicateurs pour qu'il soit facilement mesurable et éventuellement la reformulation de certaines activités ;
- De définir un système de suivi, monitoring et d'évaluation interne du projet

Contribution et conseils pour la conduite de l'Inventaire des acteurs, méthodes et outils existants de sensibilisation environnementale et élaboration d'une stratégie et des outils appropriés aux besoins du projet.

- Différents acteurs tant institutionnels qu'issus de la société civile ont une certaine expérience en matière de sensibilisation à l'environnement et d'animation/formation, à l'hygiène en milieu rural et à la promotion du genre. Il s'agira d'en dresser l'inventaire et d'analyser les différentes approches et méthodes ainsi que les outils et supports pédagogiques
- Sur base de cette évaluation et la revue des meilleures pratiques internationales en la matière, une stratégie spécifique aux besoins du projet sera établie, incluant l'élaboration des différents supports et outils pédagogiques nécessaires (kits et valises pédagogiques, jeux, piécettes, posters, films ...) ainsi que les modules de formation nécessaires à leur application, en arabe, en français et en tamazight

Des termes de références très ambitieux pour ce projet, pour une visite de 2 jours seulement incluant de longs déplacements. Toutes ces tâches n'ont pu être élaborées en détail, mais ont été discutées avec les équipes de projet (Zagora et Tinghir) et le travail se poursuivra sur le long terme. D'une part à distance, par des contacts avec la co-responsable du projet, Mme Fatima Ait Ben Alla, d'autre

part via le conseiller thématique national qui accordera une attention particulière au suivi de projet, principalement au cours de cette phase pilote pendant laquelle il conviendra de tirer toutes les leçons utiles et de développer les outils qui seront utilisés pour la phase d'extension du projet. Cette mission est donc à considérer comme une première étape.

3. COMPTE-RENDU ET RÉSULTATS DE L'ATELIER ENVIRONNEMENT DU 16 JUILLET 2012 À OUARZAZATE

○ 3.1. Programme

L'atelier tenu à Ouarzazate a rassemblé une quarantaine de personnes de 5 projets des secteurs du développement rural, de l'eau et de l'assainissement.

Le programme est repris en annexe 2 dans la note de cadrage. Le programme effectif a été le suivant :

- Ouverture et rappel des objectifs et modalités pratiques de l'atelier par Malik Souali, Chargé de programme, CTB Rabat ;
- Tour de table des participants ;
- Présentation sur les concepts d'environnement et de développement durable, Claude Croizer, CTB Bruxelles - discussion;
- Présentations sur l'état de l'environnement au Maroc et sur les aspects environnementaux dans les projets CTB, Mohammed Fezzaz, CTB Rabat – discussion ;
- Présentation par chacun des 5 projets sur base des consignes suivantes :
 1. Rappel des objectifs et résultats attendus du projet
 2. Quelles sont les contraintes environnementales auxquelles la zone du projet est confrontée (biophysiques, climatiques ou anthropiques) et qui peuvent avoir une incidence sur l'avancement du projet ?
 3. Dans quelle mesure ces contraintes ont-elles été analysées et prises en compte dans les documents de projet ?
 4. Quels sont les moyens mis à disposition du projet pour faire face à ces contraintes ? Ces moyens sont-ils adaptés ?
 5. Quelle est l'expertise disponible au sein du projet ou auquel le projet peut faire appel en matière d'environnement ?
 6. Quels sont les principaux acteurs (associatifs, publics, privés...) agissant dans le domaine de l'environnement dans la zone du projet ?
 7. Quelles activités environnementales ont été réalisées ou sont en cours de réalisation dans le cadre du projet ?
 8. Quelles sont les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre des activités ?
 9. Y a-t-il un suivi des indicateurs en matière d'environnement dans le cadre du suivi-évaluation du projet ?
 10. Y a-t-il des liens entre les différents projets CTB ou avec d'autres projets sur les questions d'environnement ?

11. Autres points d'attention

- Questions-réponses de 10 minutes après chaque présentation ;
- Travail en groupe : établissement par projet d'une « feuille de route environnement » explicitant les objectifs et résultats attendus des projets dans ce domaine pour les 12 mois à venir ainsi que les activités à mener, les principaux indicateurs, et éventuellement les moyens humains et financiers nécessaires.
- Restitution des travaux de groupes et discussion ;
- Présentation de la Note stratégique de la coopération belge en matière d'environnement, C. Croizer ;
- Clôture de l'atelier.

○ 3.2. Constats

Le premier constat est celui de *l'excellente organisation de l'atelier* par les responsables des projets PMNEER et PROFAO ainsi que leurs équipes.

Le second constat concerne *la motivation et le sérieux avec lesquels les équipes des projets ont préparé et contribué à l'atelier*. Chaque projet a notamment préparé une présentation (de très bonne qualité) d'environ 30 mn suivant des consignes qui n'ont été distribuées que quelques jours avant l'atelier. Cela indique que les équipes projets n'ont pas attendu l'atelier pour se poser des questions sur les questions environnementales et pour prendre des mesures en faveur d'une meilleure intégration de cette dimension dans la stratégie et les activités du projet.

Un autre élément important est la *volonté de se prendre en charge* et de trouver des solutions. On a entendu très peu de plaintes ou d'expression de « manque de moyens » pour agir. Globalement les projets pensent pouvoir trouver des solutions à leurs difficultés.

Dans les zones d'intervention, et au Maroc en général, les *contraintes environnementales sont majeures* (disponibilité en eau, salinité, qualité des sols, relief, pollutions sous différentes formes, manque de moyens d'assainissement liquide et solide, comportements sociaux, peu d'appui des autorités..) alors que les approches de développement préconisées (par exemple dans le Plan Maroc Vert) sont de type productivistes, ce qui met les régions concernées sous tension : comment produire plus et mieux avec des ressources limitées ?.

Globalement, *les aspects environnement ne sont pas absents* et sont même parfois importants dans la plupart des documents de projets (DTF), la difficulté principale étant la traduction en actes opérationnels des lignes stratégiques proposées.

Les études de base (baseline) posent souvent problèmes et ne sont pas réalisées, ou pas à temps (pas de bons TdR, rapports décevants des consultants, trop de temps entre chaque étape..), ce qui fait que les projets ne disposent pas d'indicateurs pertinents (et SMART) au bon moment, ce qui nuit au suivi et au rapportage des projets.

Les équipes projets ne réalisent pas toujours qu'elles ont les moyens d'agir, via leur Comité de Pilotage, sur la conduite du projet, et que le DTF ne doit pas forcément être suivi « à la lettre ». Cette distanciation et cette autonomisation pose encore problème, on « subit » son projet plus qu'on ne le « conduit ».

Plus que de moyens supplémentaires, *les projets sont surtout demandeurs de coaching et d'appui* pour aider à analyser les difficultés, identifier des approches et stratégies, développer des outils adaptés, rédiger des documents (termes de références pour des études et expertise, rapports techniques..), ainsi que pour mettre en oeuvre un dialogue multi-acteurs impliquant les acteurs publics, privés, associatifs. Les équipes projets se sentent finalement un peu « seules » pour traduire en actes concrets des thématiques complexes et sensibles (remise en cause des pratiques, changements d'habitudes ou de comportements, promotion d'innovations..) dans des contextes culturels et social traditionalistes. Le conseiller environnement est donc attendu avec impatience dans tous les projets pour mettre en place ce coaching.

La plupart des réflexions relatives à l'environnement se posent dans des termes assez proches pour la question du genre. Il était donc d'autant plus intéressant que la conseillère genre soit présente à l'atelier, et intervienne, cela contribuera à terme, à proposer le plus souvent possible, des stratégies et modalités d'actions aussi similaires et complémentaires que possible pour ces deux thèmes.

○ 3.2. Les feuilles de route

Chaque projet a donc été invité à rédiger une feuille de route qui dresse les objectifs et résultats à atteindre pour l'année à venir. Il a été demandé à chaque projet de poursuivre en équipe le travail commencé au cours de l'atelier et de le mettre au propre. Les documents seront collectés et compilés par M. Fezzaz. Ces feuilles de routes seront utilisées par le projet lui-même et par la CTB Rabat pour servir de support à l'organisation du suivi individuel des projets sur les questions environnementales. Il a été décidé, pour éviter l'effet d'un atelier « one shot », vite préparé et vite oublié, de prendre date pour dans un an et de se retrouver pour évaluer l'état d'avancement de ces feuilles de route.

A titre d'exemple, voici la synthèse d'une première feuille de route :

Le programme MOR0703411 (Eau Potable) s'est fixé l'objectif suivant :

Promouvoir l'économie d'eau en milieu rural (économie financière, moins de prélèvement et de rejets dans le milieu naturel)

Les actions à mener :

Acquisition et installation d'économiseurs sur les robinets des maisons
Monitoring des consommations avant/après
Actions de communication sur les résultats

Résultats attendus :

Abaisser de 25% la consommation des ménages en milieu rural
Auto – Réplication dans les douars après campagne d'information

Les RH à mobiliser :	ATj de la CTB + Chef du BAGL (encadrement ATi)
Les moyens financiers :	MIP ou le cas échéant le budget du programme (80% MIP + 20 AUPEP)
Indicateurs	Consommation année N-1 / consommation N + 3 mois, N + 6 mois Nombre d'AUPEP prêtes à installer ces équipements
Démarrage	février 2012

Les différents feuilles de routes des projets ont été compilées par M. Mohammed Fezzaz, conseiller national environnement, et font l'objet d'un rapport séparé.

4. SUIVI DU PROJET PMNEER

○ 4.1. Etat d'avancement du projet

Le projet est entré dans sa deuxième année d'exécution.

L'avancement du projet se caractérise par la tenue des réunions de comité de suivi au niveau des deux provinces pilotes dans lesquelles :

- il a été présenté l'état des lieux des écoles touchées par le programme national PMNEER depuis 2009, les points forts et faibles de l'approche adoptée lors de la mise en œuvre dudit programme. Les membres du comité ont validé les critères de sélection des écoles qui bénéficieront du projet.
- Une liste des écoles répondants aux critères de sélection a été établie et validée par le Comité de Suivi Provincial Tinghir,

Par ailleurs des missions de validation sur terrain ont été effectuées par une commission représentant les partenaires concernés par le projet.

A l'issue de la troisième réunion du COPIL s'est tenue le 05 juillet 2012 au niveau du Département de l'Eau, il a été décidé ce qui suit :

- Tenue des réunions du COPIL trimestriellement,
- Nomination d'un chef de service eau à Ouarzazate pour le suivi du projet,
- Tenue de la réunion du Comité National fin septembre 2012,
- Amélioration de la circulation de l'information auprès de l'ensemble des partenaires par le biais d'un tableau de bord ou bien d'une matrice de suivi des décisions du COPIL.

L'équipe du projet devra donc veiller à la bonne tenue de ces réunions et au respect des échéances.

○ 4.2. Constats de la mission d'appui

Un bon démarrage

L'équipe du projet PMNEER, constituée des 2 équipes Zagora et Tinghir et de la coordination, ont démarré de manière active et efficace les activités du projet. Un travail de communication considérable a été réalisé auprès des autorités provinciales et des délégations des Ministères concernés par les activités du projet afin d'expliquer les objectifs et l'organisation du projet, de définir des méthodes de concertation et de fixer un programme de travail. Des données ont été récoltées sur les écoles cibles et sont en cours d'analyse. Ce bon démarrage est dû sans contexte à la motivation et à l'expertise des membres de l'équipe (processus de recrutement bien maîtrisé par la représentation ce qui n'était pas facile au vu du nombre de personnes à recruter, de la palette d'expertise nécessaire et de l'éloignement des zones du projet). Une mention spéciale doit être accordée la coordinatrice du projet qui guide et soutien son équipe de manière très professionnelle et qui joue bien son rôle de chef de projet vis-à-vis des autorités et de la CTB. Pour autant le projet est vaste, ambitieux et complexe et la coordinatrice aura régulière besoin d'appui et de conseil sur certaines questions techniques ou institutionnelles pour conduire le projet à son terme. Le suivi du projet par la Représentation (conseiller environnement, conseiller genre) et par le siège de la CTB (infrastructures, environnement) est donc une priorité.

L'approche « recherche-action »

L'équipe du projet a bien compris l'importance de cette phase pilote et l'intérêt de mettre en place une approche de type « recherche-action » qui permette de mettre en place une méthodologie répliquable sur base de l'expérience vécue dans les provinces de Zagora et Tinghir.

Il a donc été demandé à l'équipe du projet de bien documenter toutes les étapes du projet, d'analyser les raisons des succès et des échecs des approches et des activités mises en œuvre, et de travailler autant dans l'analyse et la réflexion que dans l'optique de « réaliser des activités ».

Gérer les pressions

L'équipe doit aussi apprendre à gérer les divergences d'objectifs et d'agendas entre les différents parties prenantes au projet. Pour les délégués du Ministère de l'Education au niveau des provinces par exemple, l'accent est mis sur la réalisation rapide des infrastructures – pour le projet, le défi est de mettre en place une stratégie multi-acteurs permettant de garantir le bon usage et la durabilité des installations et de faire passer les messages relatifs à l'hygiène scolaire et à l'environnement. Cette approche est comprise et acceptée mais des pressions reviennent régulièrement pour une accélération du processus.

Impliquer les acteurs de terrain

Un des constats de la formulation du projet était le manque d'appropriation de l'école par les acteurs locaux (associations de parents, ONGs, leaders..). Certains exemples (clubs d'environnement rencontrés pendant la mission) montrent cependant que leur rôle est essentiel pour construire une réelle dynamique autour et dans l'école et notamment sur les questions d'hygiène et d'environnement. Le projet devra donc poursuivre le travail de concertation entrepris jusqu'ici.

Difficultés logistiques

Des difficultés logistiques (véhicules notamment) doivent encore être réglées pour permettre aux équipes de travailler de manière efficace. Notons ici que le soutien des autorités provinciales et des délégations de l'Education ont permis de pallier en partie ces difficultés, ce qui témoigne de l'importance accordée au projet par les partenaires. Cela s'est également traduit pendant la mission par une grande disponibilité des différentes autorités.

Prochaines échéances

Les prochains mois seront cruciaux pour la réussite du projet. Un certain nombre d'études et de recrutement doivent être menés à brève échéance. Il est suggéré à l'équipe du projet de mettre en place un programme d'activités et de se faire appuyer par la Représentation, le cas échéant, pour sa réalisation. Le projet est éloigné de Rabat géographiquement mais ne doit pas s'isoler et doit rechercher des contacts fréquents afin de discuter régulièrement des difficultés rencontrées et des actions à mener. La Représentation a été bien présente jusqu'ici, le conseiller environnement devra apporter au projet un appui méthodologique et technique régulier.

○ **ANNEXE 1 : Programme de la mission**

Dimanche 15/07/2012

- 14h00 : départ Bruxelles
- 16h30 : arrivée à Casablanca
- 17h00 : départ pour Ouarzazate
- 18h00 : passage par Marrakech pour prendre Mme Assari, conseillère thématique Genre
- 22h00 : arrivée à Ouarzazate

Lundi 16/07/2012 (Ouarzazate)

9h00-18h00 : atelier environnement avec les équipes des projets Oasis Tata, Programme ONEP, APMNEER, PDAI IAF et PROFAO (40 personnes). Le programme de l'atelier et ses objectifs sont repris en annexe 2 (Note de cadrage).

18h30 – 21h30 : voyage sur Zagora

Mardi 17/07/2012 (Zagora)

- 9h00 réunion au Gouvernorat de la Province de Zagora, accueil par M. Le Secrétaire Général, présentation des activités menées par des Clubs d'Environnement dans le cadre du projet PMNEER, en présence du Directeur provincial de l'Eau, du représentant du SEEE, du représentant du MEN et de l'.
- 12h00 : visite de l'école de Tanegrout, accueil par M. le Directeur de l'école, l'équipe enseignante et des représentants des associations de parents d'élèves.
- 14h00 : déjeuner de travail avec l'équipe du projet PMNEER
- 15h30 : Restitution de la journée de travail à M. le Secrétaire général de la province de Zagora
- 17h00 : départ pour Tinghir
- 21h30 : arrivée à Tinghir

Mercredi 18/07/2012 (Tinghir)

- 9h00 : réunion avec l'équipe de projet de la province de Tinghir (activités réalisées, projets en cours, difficultés rencontrées, stratégie du projet, aspects environnementaux, leçons apprises de la phase-pilote...)
- 12h00 : visite de l'école de Afanour, rencontre avec l'équipe dirigeante et les représentants des parents d'élèves.
- 14h00 : réunion à la Délégation provinciale de l'Education, rencontre avec M. le délégué et son équipe
- 15h00 : déjeuner avec l'équipe de projet
- 16h00 : départ pour Rabat
- 22h00 : arrivée à Rabat

Jeudi 19/07/2012 (Rabat)

- 9h30 : réunion avec M. Manolo demeure Représentant Résident, compte-rendu de la mission, points d'attention
- 11h00 : séance de travail avec Malik Souali, chargé de Programme, résultats et suivi de la mission
- 14h00 : séance de travail avec M. Fezzaz et Mme Assari, conseillers thématiques, débriefing de la mission de terrain et réflexion sur l'organisation de leur travail pour les prochaines semaines
- 16h00 : séance de travail avec M ; Abderrahmane El Bhioui, chargé de programme et Mme Saloua El Moudden, expert nationale pour le projet PROFAO

Vendredi 20/07/2012 (Rabat)

- 9h00 : séance de travail à la Représentation avec M ; Said Rihane, Responsable du projet PMNEER auprès du SEEE, compte-rendu de la mission de terrain, problèmes institutionnels, présentation des experts thématiques...
- 11h30 : départ pour l'aéroport
- 14h40 : départ de Casablanca
- 19h45 : arrivée Bruxelles

ANNEXE 2 : Note de cadrage atelier du 16/07/2012

NOTE DE CADRAGE ATELIER ENVIRONNEMENT OUARZAZATE – 16 JUILLET 2012

Introduction

L'organisation de présent atelier s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des équipes projets de la CTB sur les questions d'une meilleure prise en compte environnementale et des changements climatiques.

Cet atelier, inscrit dans le Plan d'action pays de la CTB au Maroc, regroupera les collaborateurs de la CTB au Maroc, et particulièrement les projets Oasis Tata, Programme ONEP, APMNEER, PDAI IAF et PROFAO.

A cet effet, l'appui dispensé de la part de l'expert environnement auprès de siège CTB s'avère nécessaire pour mieux appréhender et cerner la dimension environnement dans les projets.

Objectifs

- Mise à niveau des référentiels stratégiques en Belgique et au Maroc : Compréhension commune du concept environnement,
- Echange entre projets autour de la problématique environnement,
- Elaboration participative d'une feuille de route
- Echanges d'outils et partage d'expérience entre les projets

Les axes clés de l'atelier

- Définition du concept Environnement « Connaitre pour savoir protéger »,
- L'environnement dans le contexte mondial, les changements climatiques, un phénomène mondial avec ses effets régionaux et locaux,
- Contraintes et opportunités relatives à la mise en œuvre de la dimension environnement dans les projets,
- Les alternatives développées et à développer par les projets et le degré de leur appropriation,
- Dynamique de synergie : politique, ampleur, appropriation, intégration et implication, ...
- Développement des outils, démarches et principes ayant trait à la mise en œuvre de la dimension environnement.

Projet de déroulement de l'atelier

Horaires	Intervenants	Contenus
9h00'	M. Malik SOUALI	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de l'atelier - Objectifs de l'atelier - Programme de la journée
9h15'	M. Claude CROIZER	La composante « <i>Environnement et changement climatique</i> » au niveau de la coopération belge et à la CTB : <ul style="list-style-type: none"> • Situation actuelle • Perspectives d'avenir
9h45'	M. Mohamed FEZZAZ	- La composante « Environnement au Maroc » : <ul style="list-style-type: none"> • Aspects juridiques et institutionnels • Charte environnementale • Etudes d'Impacts sur l'Environnement (EIE : Objet, contenus et résultats attendus)
10h15'	Pause-café	
10h45'	Un intervenant par projet (20 mn/intervenant) APMNEER Oasis TATA PDAI IAF PROFAO Prog ONEP	<u>Éléments pour guider vos interventions :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rappel des objectifs et résultats attendus du projet 2. Quelles sont les contraintes environnementales auxquelles la zone du projet est confrontée (bio-physiques, climatiques..ou anthropiques) et qui peuvent avoir une incidence sur l'avancement du projet ? 3. Dans quelle mesure ces contraintes ont-elles été analysées et prises en compte dans les documents de projet ? 4. Quels sont les moyens mis à disposition du projet pour faire face à ces contraintes ? Ces moyens sont-ils adaptés ? 5. Quelle est l'expertise disponible au sein du projet ou auquel le projet peut faire appel en matière d'environnement ?

		<p>6. Quels sont les principaux acteurs (associatifs, publics, privés...) agissant dans le domaine de l'environnement dans la zone du projet ?</p> <p>7. Quelles activités environnementales ont été réalisées ou sont en cours de réalisation dans le cadre du projet ?</p> <p>8. Quelles sont les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de ces activités ?</p> <p>9. Y a t-il un suivi des indicateurs en matière d'environnement dans le cadre du suivi-évaluation du projet ?</p> <p>10. Y a t-il des liens ente les différents projets CTB ou avec d'autres projets sur les questions d'environnement ?</p> <p>11. Autres points d'attention</p>
	M. CROIZER et/ou M. FEZZAZ	Animation des discussions
12h30'	Déjeuner	
14h00'		<p>Travaux de groupes 1^{ère} séance :</p> <p>Groupe 1 : Communication, sensibilisation, formation en matière d'environnement - quelles stratégies, quelles actions ?</p> <p>Groupe 2 : Etudes et recherches en matière d'environnement</p> <p>Groupe 3 : La prise de décision sur les questions environnementales, priorités, conflits</p> <p>Groupe 4 : Les questions d'environnement dans les projets d'eau et d'assainissement</p> <p>Groupe 5 : Le suivi des indicateurs environnementaux</p> <p>Groupe 6 : Prendre en compte l'environnement dans le contexte oasien : particularités, difficultés...</p> <p><i>En fonctions des centres d'intérêts, 4 ou 5 groupes seront constitués</i></p>
15h00'		<p>Travaux de groupes 2^{ème} séance</p> <p>Comment se construire un plan de travail par rapport aux questions environnementales ? <u>Ma feuille de route « environnement »</u></p> <p>Quels sont nos principaux défis/problèmes ?</p> <p>Qu'avons nous fait ou essayer de faire jusqu'ici ? succès, échecs, pourquoi ?</p> <p>Actions urgentes à mener</p> <p>Comment allons-nous le faire</p> <p>Quels sont nos objectifs, à court, moyen, long terme Qui sont nos alliés/partenaires ?</p>
16h00'	Claude et Mohammed	La foire aux outils, comment y voir plus clair ?
16h30'	Synthèse et recommandations	
17H00'	Collation de clôture	

ANNEXE 3 : Liste des participants à l'atelier de Ouarzazate

Projet	Noms & Prénom	Fonctions
REPMOR	Malik SOUALI	Chargé de programmes
	Claude Croisier	Conseiller Environnement
	Mohamed FEZZAZ	CTT Environnement
	Khadija ASSARI	CTT Genre
MOR0903711	Lahcen RABACH	Co-responsable projet
	Jonathan de BRABDT	Assistant Junior
	Abdellah AANGRI	Technicien
	Ibtissam IBZAZNE	Technicienne
MOR060311	Fatima Hanine	Animatrice
	Mohammed TAARABET	Animateur
MOR1003911	Saloua EL MOUDDEN	Coresponsable
	Sidi Mohamed MOA	Technicien
	Yassine SEKKAF	Technicien
	Mohamed CHFIRA	Technicien
	Lahcen DAALI	Technicien
	Sliman ABIZA	Technicien
MOR1004011	Fatima AIT BEN ALLA	Coresponsable
	Bouchra NASSIF	RAF
	Asma BEN KAIDI	Technicienne
	Moha HMICH	Technicien
	Said GHANIMA	Technicien
	Mohammed ETTAKI	Technicien
	Fatima SABIB	Animatrice
	Ghizlane AIT EL MAHJOUB	Animatrice
	Abdellah MEZZAN	Animateur
	Mohammed HAJI	Animateur
	Youssef HAMMOUDOU	Animateur
	MOR0703411	Laurent DELUCCHI